

**XIII.**

**BUDGET**

DES

**NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS**

POUR L'EXERCICE 1897.

—

(AMENDEMENTS.)



## NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1896 s'élève au chiffre de . . . . .	fr. 1,687,000 »
Les crédits demandés par le projet de Budget amendé pour l'exercice 1897 montent à . . . . .	1,926,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 239,000 »
	<hr/>

Les crédits demandés par le projet de Budget primitif pour l'exercice 1897 s'élevaient à . . . . .	fr. 1,651,000 »
Les amendements proposés portent ce chiffre à . . . . .	1,926,000 »
	<hr/>
Soit une augmentation de . . . . .	fr. 275,000 »

qui se justifie ainsi qu'il suit :

## CHAPITRE PREMIER.

## NON-VALEURS.

ART. 1<sup>er</sup>. — *Non-valeurs sur la contribution foncière.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . . .	fr. 195,000 »
— — — — — amendé . . . . .	250,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 55,000 »

ART. 2. — *Non-valeurs sur la contribution personnelle.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . . .	fr. 215,000 »
— — — — — amendé . . . . .	415,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 200,000 »

ART. 3. — *Non-valeurs sur le droit de patente.*

Crédit demandé par le projet de Budget primitif . . . . .	fr. 150,000 »
— — — — — amendé . . . . .	150,000 »
	<hr/>
AUGMENTATION. . . . .	fr. 20,000 »

Bien que les crédits formant le Budget des Non-Valeurs et Remboursements ne soient point limitatifs, il convient toutefois de mettre les prévisions en harmonie avec les dépenses constatées. En ce qui concerne les articles 1, 2 et 3, la moyenne des dépenses y imputées, établie sur les résultats des dernières années, indique une tendance à augmenter d'une manière normale.

---

**PROJET DE LOI AMENDÉ.**

---

**LÉOPOLD II,**

**ROI DES BELGES,**

*A tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, aux Chambres législatives, par Notre Ministre des Finances.

**ARTICLE UNIQUE.**

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements est fixé, pour l'exercice 1897, à la somme de un million neuf cent vingt-six mille francs (1,926,000 fr.), conformément au tableau ci-annexé.

**BUDGET AMENDÉ DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS**  
**POUR L'EXERCICE 1897.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
<b>NON-VALEURS.</b>			
1	Non-valeurs sur la contribution foncière . . . . .	250,000 »	829,000 »
2	— — personnelle . . . . .	415,000 »	
3	— sur le droit de patente. . . . .	150,000 »	
4	— sur les red evances des mines. . . . .	5,000 »	
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	9,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
<b>REMBOURSEMENTS.</b>			
6	Contributions directes, douanes et accises. — Restitutions d'impôt et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .	250,000 »	1,097,000 »
7	Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .	650,000 »	
8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget. — Remboursements divers . . . . .	40,000 »	
9	Marine. — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine . . . . .	2,000 »	
10	Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux . . . . .	115,000 »	
11	Déficit des divers comptables de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)	40,000 »	
<b>TOTAL DU BUDGET AMENDÉ DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. . . . fr.</b>		»	<b>1,926,000 »</b>

## **DÉVELOPPEMENTS**

**DU**

## **BUDGET AMENDÉ DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS**

**pour l'exercice 1897.**

---

## BUDGET AMENDÉ DE L'EXERCICE 1897.

NUMÉRO des ARTICLES.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>	
NON-VALEURS.	
1	Non-valeurs sur la contribution foncière . . . . .
2	— — — personnelle . . . . .
3	— sur le droit de patente . . . . .
4	— sur les redevances des mines . . . . .
5	Frais de poursuites irrécouvrables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents. . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE I <sup>er</sup> . . . . . fr.	
<b>CHAPITRE II.</b>	
REMBOURSEMENTS.	
6	<i>Contributions directes, douanes et accises.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement et remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .
7	<i>Enregistrement et domaines.</i> — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursements de fonds reconnus appartenir à des tiers . . . . .
8	<i>Trésorerie et autres administrations de recettes non dénommées au présent Budget.</i> — Remboursements divers . . . . .
9	<i>Marine.</i> — Restitutions de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine . . . . .
10	<i>Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers.</i> — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux . . . . .
14	Déficit des divers comptables de l'État . . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)
TOTAL DU CHAPITRE II. . . . . fr.	
<h2>Récapitulation.</h2>	
CHAPITRE I. Non-Valeurs . . . . .	
— II. Remboursements. . . . .	
TOTAUX. . . . . fr.	

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1897.	CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1896.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1895.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1894	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
250,000	195,000	55,000	»	193,000	577,505 80	
415,000	215,000	200,000	»	215,000	406,501 78	
150,000	150,000	20,000	»	150,000	129,518 48	
5,000	5,000	»	»	5,000	5,467 60	
9,000	9,000	»	»	9,000	7,095 24	
829,000	554,000	275,000	»	554,000	925,686 90	
AUGMENTATION. . fr.		275,000				
250,000	250,000	»	»	250,000	265,428 29	
650,000	650,000	»	»	550,000	585,512 90	
40,000	40,000	»	»	1,000	15,610 51	
2,000	2,000	»	»	2,000	710 94	
115,000	151,000	»	56,000	148,000	150,853 17	
40,000	40,000	»	»	40,000	19,664 05	
1,097,000	1,133,000	»	56,000	991,000	1,053,759 86	
DIMINUTION. . fr.		36,000				
829,000	554,000	275,000	»	554,000	925,686 90	
1,097,000	1,133,000	»	56,000	991,000	1,053,759 86	
1,926,000	1,687,000	275,000	56,000	1,545,000	1,959,446 76	
AUGMENTATION. . fr.		259,000				